SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Extrait du registre des délibérations Du Conseil du Syndicat Mixte

Séance du 2 mai 2022

Délibération n°03/22

Le deux mai deux mille vingt deux

Le Conseil du Syndicat MIxte de l'Arrondissement d'Avesnes s'est réuni à MAUBEUGE, sous la présidence de Arnaud DECAGNY, après convocation légale de ses membres en date du 26 avril 2022

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 46

Le nombre de présents : 20 Le nombre de votants : 26

	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté d'Agglomération	ASCONE Guiseppe	BONDUE Bernard
de Maubeuge Val de Sambre	BELAZIZ Grégory	COURTIN Benoit
	BOISART Maurice	DELABRE Emmanuelle
	BOUILLIEZ Alain	DEVILLERS Sylvie
	DECAGNY Arnaud	DURIEUX Jean
	DELCROIX Dominique	GUILLAUME-MAINGUIN
	DETRAIT Michel	Serge
	DUPONT Claude	LAMQUET Jacques
	DUVEAUX Michel	LEDUC Patrick
	FLINOIS Marie Catherine	LEMOINE Martine
	FRIART GIGAREL Caroline	MAHIEUX Marjorie
	GEORGES Hugo	MANFROY Jean-Pierre
	HANNECART Michel	MARET Jean-Claude
	LEBLANC Jean-Pierre	PAREE Alexandre
	LEFERME Daniel	PETIT Vincent
	MONNIER Jean-Pierre	PIETTE Thomas
	PIETTE Fabrice	REFAS Naguib
	ROSIER Ghislain	ROULY Brigitte
	ROMBEAUT Jean-Pierre	SERHANI Samia
	THURETTE Jacques	SERPILLON Lucien
	VANBELLE Grazielle	SULECK Josiane
	VAN CAUWENBERGE Aude	TOURNAY Sylvie
	WILLOT Didier	WILMOTTE Stéphane
	WIEDOT Didici	ZELANI David
Communauté de Communes du Pays de Mormal	BERTAUX Luc	BAUDEZ Jean-Louis
	BLOMME Claude	DORLODOT Christian
	DUMORTIER Hélène	GERARD Alain
	ERLEM François	LECERF Yohann
	LEGROUX Christophe	ROMAIN Frédéric
	LESOURD Guillaume	KOWATIN FIEUETIC
	MONIER Nathalie	
	PIANA Patrick	
	SARRAUTE Philippe	
	SOSZYNSKI Thierry	DEDOTE LINE
Communauté de Communes Cœur Avesnois	COURET Vincent	BERTEAUX André
	DELTOUR Alain	BEUGNIES Jérôme
	DEUDON Daniel	DEHEN Patrick
	DUCANCHEZ Damien	JOLY Monique
	FOVEZ Jean-Claude	NOYON Pascal
	LIENARD Florian	RICHARD Alain
	WATREMEZ Colette	RIGONI Orféo
Communauté de Communes Sud Avesnois	BAUDRY Jean François	ALCESILAS Jérôme
	BOUTTEFEUX Joëlle	CHICK-Clément
	COBUT Pascal	TROCLET Amandine
	GARY Claude	
	LEFORT Corinne	
	SIMPERE Maxence	

<u>Membres ayant donné pouvoir</u>: Madame Marie-Catherine FLINOIS à Madame Caroline FRIART GIGAREL, Monsieur Daniel LEFERME à Monsieur Alain BOUILLIEZ, Madame Hélène DUMORTIER à Monsieur François ERLEM, Monsieur Christophe LEGROUX à Monsieur Patrick PIANA, Monsieur Guillaume LESOURD à Monsieur Arnaud DUCANCHEZ, Monsieur Maxence SIMPERE à Monsieur Jean-François BAUDRY.

Absents excusés non représentés: Monsieur Guiseppe ASCONE, Monsieur Michel DETRAIT, Monsieur Michel DUVEAUX, monsieur Ghislain ROSIER, Madame VANBELLE, Madame Aude VAN CAUWENBERGE, Monsieur Thierry SOSZYNSKI, Monsieur Daniel DEUDON, Monsieur Danien DUCANCHEZ, Madame Colette WATREMEZ.

Après s'être assuré que le Trésorier Principal ait repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles effectuées pendant la journée complémentaire ;

Déclarant que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Et sur proposition du Président au Conseil Syndical d'adopter le Compte de Gestion 2021

Le Conseil Syndical du S.MI.A.A., après délibération, à l'unanimité des suffrages exprimés (26 Voix)

- **DECIDE** d'adopter le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier Principal ;
- DONNE POUVOIR à son Président pour signer toutes les formalités et actes nécessaires.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus Pour extrait conforme

> Le Président du S.MI.A.A. Arnaud DECAGNY

> > Arron